

Une Suisse insoupçonnée sort des archives

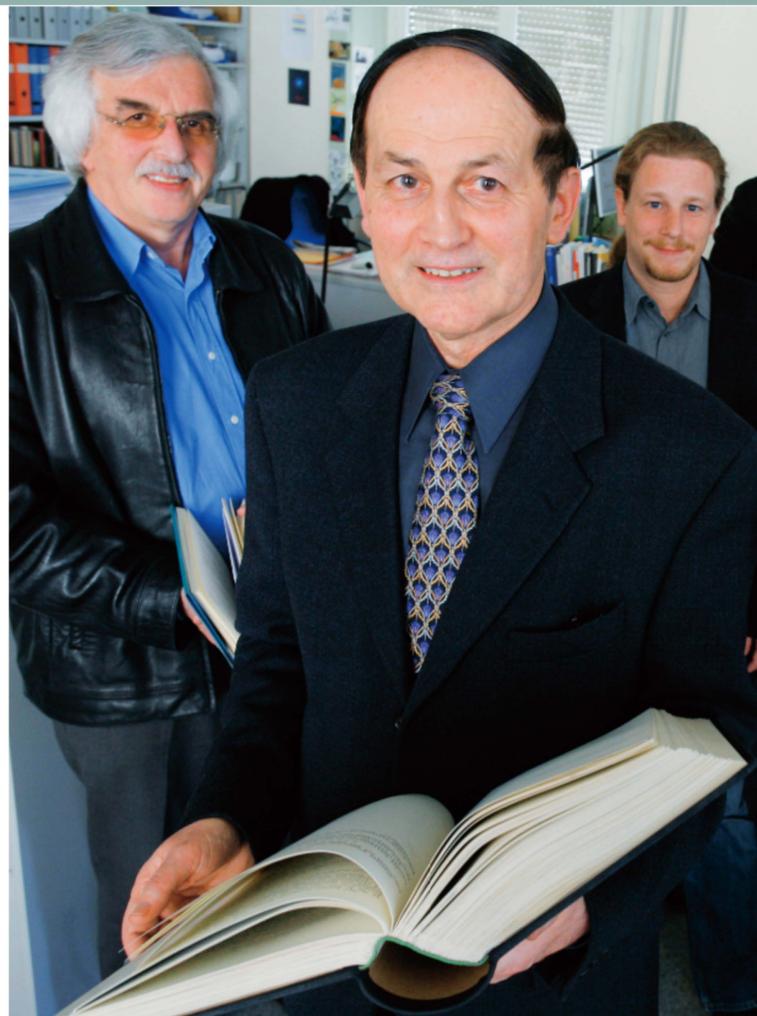
HISTOIRE Le volume XXI des «Documents diplomatiques suisses» vient de sortir de presse. Où l'on découvre, entre autres choses, que au tournant des années 60, notre pays s'est heurté de plein fouet à la question européenne, mais s'est aussi mêlé de décolonisation.

Que se passe-t-il dans la salle du Conseil fédéral? Pendant des dizaines d'années, les chanceliers ont griffonné en sténo sur de petits cahiers noirs, enfermés ensuite dans une armoire, les décisions du collège. Les historiens ont peu à peu prudemment eu accès à cette mine d'or. Mais non sans éprouver une certaine frustration. Les carnets font peu état des délibérations. Après la Seconde Guerre mondiale, on assiste à un tournant, les échanges du collège font l'objet de vrais procès-verbaux, dactylographiés. Du coup, l'image des sept Sages se nuance. On s'aperçoit que, contrairement au cliché que l'on véhicule parfois hâtivement, les discussions entre conseillers fédéraux ont été rudes de tout temps, et que les tensions entre conseillers fédéraux ne sont pas un phénomène récent. Mais face à l'extérieur, la collégialité est alors scrupuleusement respectée.

Des anecdotes comme celle-là, le professeur Antoine Fleury, coordinateur de la publication des *Documents diplomatiques suisses* (DDS), peuvent raconter des dizaines. Cela fait plus de trente ans qu'il a plongé dans les cartons des archives fédérales pour exhumer les pages réelles de l'histoire suisse. Pas tout seul, et pas à plein temps, précise le Genevois, qui tient à restituer à cette aventure scientifique et historique sa dimension collective.

Longtemps, la Suisse se montre réticente à la publication des archives de l'Etat. Dans les années 60, lorsque le délai légal de consultation est encore de cinquante ans, l'opportunité de documenter la grève générale de 1918, la seule que le pays ait jamais connue, enflamme le monde académique. En 1972, Antoine Fleury est un jeune doctorant du professeur Jacques Freymond, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales. Il n'est pas spécialement féru d'histoire suisse. Ils s'intéresse plutôt à l'Allemagne et aux relations internationales. Il est toutefois frappé, avec d'autres jeunes historiens, comme Daniel Bourgeois et Pierre Luciri, de constater que son pays n'est guère soucieux de s'aligner sur les standards internationaux en matière de recherche. L'accessibilité des documents ne semble pas une priorité.

Le débat que provoque le trio au sein de la communauté des historiens révèle à quel point la Suisse peine à se confronter à son passé. Le milieu, comme le Conseil fédéral, répugne à établir une histoire «officielle»; mieux vaut que les chercheurs travaillent chacun dans leur coin, à leur rythme et selon leurs envies. La proposition ambitieuse d'une publication systématique des sources finit toutefois par vaincre les résistances. Le travail s'annonce



UN TRAVAIL D'ÉQUIPE Aux archives fédérales à Berne, Antoine Fleury, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, entouré (de gauche à droite) de Mauro Cerutti, Daniel Béguin, Marc Perrenoud, et

si titanesque que certains font peut-être le pari qu'il sombrera.

Le projet est financé pour moitié par le Fonds national et par les universités. Le dépouillement par périodes des cartons entreposés aux Archives fédérales de Berne est réparti entre les différents instituts du pays, selon leur spécialisation. Cette diversité assure une certaine émulation entre chercheurs et la qualité scientifique de la démarche.

INTERVENTION AU CONGO

Trente-cinq ans après les premières discussions, la Commission pour la publication des Documents diplomatiques suisses vient de sortir son XXI^e volume, qui embrasse les années 1958 à 1961. Ces 400 nouvelles pages d'histoire suisse permettent

de saisir l'ampleur des craintes et l'enthousiasme très mesuré de notre pays face aux défis de la politique européenne; mais aussi comment il fait face à la crise algérienne et à la décolonisation. Eh oui, sollicitée par l'ONU, dont elle s'est gardée de devenir membre, la Suisse s'implique en quelques jours pour fournir au Congo, au moment où il accède à l'indépendance, une assistance technique et humanitaire. Cet activisme africain, plusieurs fois documenté, n'est pas seulement motivé par la politique de bons offices que dicte la neutralité, il sert aussi souvent à défendre les intérêts économiques et financiers d'entreprises nationales.

Ce volume au tournant des années 60 fait état des pressions italiennes pour obtenir de meilleures conditions

DoDiS

Depuis 1972, la Commission pour la publication des Documents diplomatiques suisses (DDS) a édité 21 volumes (1848-1961). Le dernier en date vient de sortir de presse. Il est coédité par Chronos, Armando Dadò Editore et les Editions Zoé. Dévoilant 846 documents annotés, il couvre les années 1958 à 1961, dans l'ordre chronologique. Une table méthodique permet également de chercher les textes par thèmes. Les trois prochains volumes couvriront la période de 1961 à 1969. En comparaison internationale, la Suisse peut se targuer de présenter une série systématique et continue de sources originales. Elle n'a connu ni les révolutions ni les guerres qui conduisent d'autres pays à proposer des collections lacunaires ou censurées. Ce vaste travail de recherche est désormais disponible pour l'essentiel sur internet. La banque de données bilingue (français-allemand) www.dodis.ch offre actuellement:

- 7100 documents, dont 4400 en format digitalisé
- 1200 références bibliographiques
- 20 100 notices biographiques permettant de situer les personnes nommées
- 9400 références à des organisations (autorités, organisations internationales, entreprises, banques, associations...)
- 2700 références géographiques

D'ici à l'automne, DoDiS mettra en ligne toute la documentation de la Commission indépendante d'experts sur la Seconde Guerre mondiale (CIE).

D'autres rapports, comme le *Rapport Ludwig*, datant de 1957, premier éclairage historique sur la politique de la Suisse à l'égard des réfugiés, sont en cours de digitalisation. De même, les quinze premiers volumes, englobant la période de 1848 à 1945, seront accessibles aux chercheurs internautes.

Le financement de la publication des *Documents diplomatiques suisses* et de la base de données est assuré jusqu'en 2011.

La Commission pour la publication des DDS est présidée par le professeur lausannois Hans-Ulrich Jost. |



dur de la publication des Documents diplomatiques suisses, Maurizio Rossi, Martin Meier, Damien Carron et Kathrin Marthaler.

de séjour pour les travailleurs immigrés qui affluent alors en masse. La lecture des rapports confirme l'image d'une Suisse avide de bras pour faire marcher son économie, et peu soucieuse de la dimension humaine de la migration. Pas question notamment d'entrer en matière sur le regroupement familial pour les 300 000 Italiens présents, alors même que le gouvernement affirme que l'Italie restera pour longtemps le principal réservoir de main-d'œuvre!

On le voit, le qualificatif de «diplomate» donné aux papiers exhumés par les chercheurs est très réducteur. Il peut laisser croire au profane que l'on ne découvrira dans cette collection que des rapports de diplomates à la centrale et des instructions du gouvernement

aux ambassades. En fait, la publication des DDS démontre que, dès 1848, la Suisse est imbriquée dans un tissu de relations internationales qui ont un fort impact sur la vie intérieure du pays. La dimension transnationale des activités de l'Etat, investi de toutes sortes de responsabilités, s'affirme.

IMAGE PARADOXALE

Cette perspective ne va pas de soi, elle n'est guère perçue par l'opinion publique. Malgré le long travail des historiens pour restituer les faits, l'image d'un pays indépendant, non impliqué dans les affaires des autres,

prévalait. Un paradoxe. Car la lecture des DDS permet de mesurer à quel point, depuis près d'un siècle, le Conseil fédéral joue avec maestria de cette articulation entre les fronts intérieur et extérieur pour défendre les intérêts nationaux.

Le professeur Fleury illustre son propos en évoquant la création de la Société des Nations (SDN) après la Première Guerre mondiale. Le Conseil fédéral veut adhérer à la SDN, dont il partage le but essentiel de paix universelle, et veut attirer le siège à Genève, mais redoute un refus du peuple suisse. Il entend donc lui donner un gage. Il demande que la SDN

reconnaisse à la Suisse un statut spécial. Parallèlement, il déclare que l'adhésion sera soumise à ratification par le peuple. Il offre ainsi pour longtemps à ses diplomates un argument imparable. Quelle que soit la négociation, le délégué suisse a beau jeu de comprendre les revendications de son interlocuteur, tout en lui signifiant que le peuple suisse n'acceptera jamais une telle solution. Dès lors, la négociation dure, le partenaire finit pas céder. Puis, le peuple suisse est prié d'avaliser un résultat objectivement très profitable, bien plus substantiel que si le veto populaire n'existait pas.

On le voit, la plongée dans les DDS révèle une nation bien plus subtile que les caricatures de ceux qui la démontrent ou l'idéalisent. | CT

Les discussions entre conseillers fédéraux ont été rudes de tout temps.